



## *Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux de Rhône-Alpes*

### **Prestations / accompagnements de l'Uriopss**



✓ Créée en 1948, l'Uriopss Rhône-Alpes représente plus de **500 organismes privés non lucratifs** (principalement associatifs) gestionnaires de plus de **1 000 établissements et services**

✓ L'Uriopss est membre de l'Uniopss, Union nationale reconnue d'utilité publique qui regroupe 110 adhérents nationaux et fédérations, et les 22 Uriopss régionales

✓ **Finalités et missions :**

1) Garantir la prise en compte de l'intérêt des personnes, dont les plus vulnérables, dans la construction des politiques publiques par une initiative privée non lucrative renforcée

2) Renforcer la représentation et la promotion des acteurs privés non lucratifs adhérents en valorisant leurs 2 dimensions indissociables :

– La **dimension politique** au sein de la société (une autre forme d'expression de la société civile)

– La **dimension économique** au sein de l'économie sociale et solidaire (une autre forme d'entreprendre)

# LA RÉVISION DES STATUTS ASSOCIATIFS

*Les statuts constituent la véritable  
loi interne de l'association.*

*Or, souvent, ils ne sont plus conformes  
aux obligations légales,  
ne correspondent plus à l'activité de l'association,  
sont méconnus ou ont subi des modifications  
au cours du temps qui leur ont fait perdre  
leur cohérence initiale.*

*Notre objectif est de vous permettre de garantir  
la sécurité juridique des statuts  
tout en traduisant clairement  
la volonté des membres de l'association.*

## Contexte

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de la loi de 1901, les statuts doivent respecter les règles générales du droit des contrats et, en lien étroit avec le projet associatif, porter sur différents points essentiels à la vie de l'association.

Leur respect est impératif à défaut de quoi la responsabilité des dirigeants pourra être engagée.

Or, très souvent, on constate que :

- Les statuts associatifs sont anciens, voire très anciens,
- Ils ne sont plus conforme aux obligations légales,
- Ils ne correspondent plus forcément à l'activité développée par l'association,
- Les modifications successives des statuts risquent d'avoir remis en cause leur cohérence initiale.

## ENJEUX

- Les statuts doivent être **en conformité** avec les obligations légales qui pèsent sur les associations sanitaires et sociales (droit des contrats, des mandats civils, de la responsabilité, des institutions sociales et médico-sociales, ...).
- Cette conformité juridique des statuts permettra de « **sécuriser** » **les pratiques** et de **maîtriser au mieux les risques**
- Les statuts doivent également être la transposition **juridique du projet associatif** et à ce titre le reflet de la **volonté des membres** de l'association.
- La réflexion sur les statuts va permettre de garantir une **Gouvernance** conforme aux ambitions démocratiques de l'association.

## Nos atouts

- ✓ Une **appartenance au réseau Uniopss-Uriopss**
- ✓ Un **rôle prépondérant dans le champ de l'économie sociale et solidaire** et une influence politique auprès des pouvoirs publics sur le plan local et national
- ✓ Une **légitimité de l'Union** régionale des organismes privés sanitaires et sociaux fédérant plus de cinq cents organismes privés non lucratifs adhérents, principalement associatifs et plus de mille établissements et services dans le champ de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
- ✓ Un engagement sans faille **au service de la Vie Associative** depuis 60 ans et une **proximité** très soutenue de l'URIOPSS Rhône Alpes avec ses adhérents
- ✓ Une **expertise technique performante et reconnue** avec une équipe de professionnels spécialisés dans ses différents domaines de compétence concernant le secteur sanitaire et social
- ✓ Une **connaissance très pointue des problématiques du secteur associatif** sanitaire et social et une **expérience confirmée** de l'accompagnement de ses acteurs

- *Notre proposition d'accompagnement est personnalisée selon votre demande et vos besoins*

# Notre prestation d'accompagnement

Notre objectif est de vous permettre de procéder à une remise à plat des statuts et une révision du contrat d'association en intégrant les obligations légales et les objectifs de l'association.

Les étapes sont les suivantes :

**Un temps d'échange** avec les dirigeants associatifs pour évoquer l'histoire de l'association, ses activités, ses projets, ses difficultés, ce qui conduit à vouloir « revisiter » les statuts, ...

**Un travail d'analyse** des statuts et éventuellement du règlement intérieur de l'association et la **rédaction d'un rapport**

**Une restitution** aux dirigeants de l'analyse des statuts et une discussion sur les points critiques

Une **proposition de modification statutaire** avec un système de « navette » entre les dirigeants associatifs et l'URIOPSS.

*Nous vous rappelons que cette prestation d'accompagnement est adaptable aux contraintes propres à chaque organisme*

## Notre pratique

- ✓ Nous intervenons **exclusivement auprès de nos adhérents** ce qui garantit la cohérence de notre action auprès des acteurs privés non lucratifs du secteur sanitaire et social
- ✓ Soucieux de transférer notre compétence et notre savoir faire, au maximum **nous « faisons avec »** et pas « à la place de ». Cette démarche permet à nos adhérents de développer leurs compétences dans un sens de toujours plus de professionnalisation
- ✓ Nous sommes **au service de nos adhérents** et n'intervenons pas à la demande des pouvoirs publics
- ✓ Nous **interventions in situ** si nécessaire auprès des dirigeants associatifs bénévoles et/ou professionnels et si besoin auprès des équipes
- ✓ Pour chaque intervention, **nous adaptons et individualisons** les modes d'intervention en fonction des spécificités de chaque organisme

## Durée et calendrier de l'accompagnement

La durée du travail est estimée entre **2 et 3 jours de travail**. Afin de garantir une réflexion dans les meilleures conditions, il est nécessaire de prévoir un calendrier de trois mois entre le lancement de l'étude et la finalisation de la révision des statuts

### Tarif

Pour l'année 2009, le coût d'une journée d'intervention est de 950 € TTC par jour, auquel il convient de rajouter les frais de déplacement. Ce tarif est revalorisé tous les ans.

### Objectif final :

Au terme de ce travail, un projet finalisé écrit de révision des statuts sera élaboré.

Contact :

*Service juridique de l'Uriopss Rhône-Alpes  
tél 04.72.84.78.13  
e-mail : servicejuridique@uriopss-ra.asso.fr*

### **Nos références :**

- ✎ Association « Epanou » (handicap)
- ✎ Association « Balmont Neuville » (protection de l'enfance)
- ✎ FMMS (sanitaire)
- ✎ .....

### **Références / Guides pratiques du réseau Uniopss-Uriopss :**

Nous nous appuyons sur l'expertise de notre réseau auquel les conseillers techniques de l'Uriopss Rhône-Alpes participent.

—> retrouver la liste complète de nos publications sur notre site Internet : [www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)



**Pour interroger nos pratiques...**

*Le guide de référence du dirigeant associatif, pour la participation de tous les acteurs concernés par le projet associatif*

### **Parmi nos autres prestations d'accompagnements**

- ✦ La révision des statuts associatifs
- ✦ Elaboration ou réactualisation de votre projet associatif
- ✦ Diagnostic financier et budgétaire
- ✦ Elaboration ou actualisation du projet d'établissement ou de service
- ✦ Projet stratégique
- ✦ Création / adaptation des établissements et services
- ✦ Préparer son dossier CROSMS
- ✦ Projet de coopération – regroupement
- ✦ .....

➔ Fiches de présentation de ces prestations disponibles sur notre site internet - [www.uriopss-ra.asso.fr](http://www.uriopss-ra.asso.fr)